



Samedi 3 avril 2021

Séance en extérieur

Début de séance : 9h30

	<u>Noms Prénoms</u>	<u>Présents</u>	<u>Excusés</u>
Adultes	M le Maire Alain FESSLER	X	
	Yann REVERCHON (élu responsable CME)	X	
	Delphine BOURGEOT (élue)	X	
	Céline FAUCHER (élue)		X
	Angélique FENDELEUR (élue)	X	
	Marie REVERCHON (animatrice extérieure)	X	
	Noëlle OUTHIER (animatrice extérieure)	X	
Enfants	Adam BOETSCH (CM1)	X	
	Alexandre LOERCHER (CM1)		X
	Anna REVERCHON (CM2)	X	
	Arno EGO (CM2).	X	
	Emeline MOINE (CM2 / Mairesse junior)		X
	Giullia FELIX BOURGEOIS (CM1)	X	
	Izia CASTELLS (CE2)	X	
	Juliette EGO (CE2)	X	
	Kathleen BAZIN (CM2)	X	
	Lilou VITAL OUDIN (6 ^{ème})		X
	Neïla C (6 ^{ème})		X
	Nina GILLET (CM2)	X	
	Poéma RAGUIN (élue CM1)	X	
Samuel BESSON (6 ^{ème})	X		
Théo GRZEBIELUCHA (6 ^{ème})	X		

Secrétaires de séance :

✉ Yann REVERCHON

Gardien du temps :

⌚ Pas de gardien du temps désigné pour cette séance en extérieur

1. Introduction et présentation de l'ordre du jour

Yann explique que, suite à un courrier de la Préfecture ne permettant plus aux collectivités de mettre à disposition de salles en contexte Covid aux instances non obligatoires tels que les Conseils Municipaux Enfants, le groupe de pilotage Adulte a décidé de maintenir notre dynamique de travail et d'organiser la séance en extérieur. Le groupe va se déplacer au cours de la séance. Les travaux commenceront dans la cour de l'école maternelle et se poursuivront sur le site APF, puis près des locaux de la Communauté de Communes des Vosges du Sud, de l'ESCAE puis dans la cour de l'école primaire.

Lors du traditionnel jeu de bienvenue, cette fois-ci réalisé à l'aide d'une pelote de laine, Yann laisse Alain HUMBERT se présenter. Alain, en tant que passionné de l'histoire de notre village et collectionneur de cartes postales anciennes interviendra lors de la séance pour présenter aux élus le passé d'Etueffont liés aux différentes haltes de la séance (Etueffont-Bas).

Yann présente l'ordre du jour de la séance :

- Approbation du Compte-Rendu de la séance du 13 mars 2021;
- Election de la mascotte de notre projet autour de la protection des animaux;
- Présentation du futur aménagement de l'ancien site APF, lieu qui accueillera notamment la future école primaire ;
- Continuité des travaux sur le projet autour de la protection des animaux ;
- Quizz sur la connaissance du village avec quelques lots chocolatisés à la clé !

Hormis pour le quizz, le groupe sera divisé en 2 sous-groupes pour chaque temps de travail : un groupe abordera les sujets énoncés ci-dessus et un autre échangera avec Alain HUMBERT autour du passé de notre village.

2. Approbation du compte-rendu du 13 mars 2021

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3. Election de la mascotte du projet autour de la protection des animaux

Comme convenu, plusieurs élus enfants ont apporté des peluches de chiens et de chats, candidats à l'élection de la mascotte du projet autour de la protection des animaux. La mascotte élue sera présente à chacune des séances et apparaîtra sur l'ensemble des documents liés au projet.

Au total, 8 doudous sont en lice. Après un vote à l'aide de gommettes, c'est le petit chien marron clair apporté par Anna qui l'emporte avec 7 voix.



La mascotte du projet élue par les conseillers municipaux enfants

Après le vote, Marie présente et remet aux élus un exemplaire imprimé du logo du Conseil Municipal Enfants réalisé par Giullia retravaillé et numérisé par une agence de communication. L'ensemble des enfants et adultes le trouve très beau. Ce logo apparaît sur la première page de ce compte-rendu. Il

apparaîtra sur la page internet du CME et sur l'ensemble des documents (convocations, comptes rendus, affiches...)

Yann annonce le résultat du vote réalisé lors de la dernière séance concernant le projet de city-stade.

Le Conseil Municipal Enfants a retenu les caractéristiques suivantes :

- Equipement pour enfants de 10 ans et +
- City-stade fermé avec clôture/barrières
- Fabricant français
- Matériaux mixtes bois/métal
- Sol en synthétique
- Composition du city-stade : cages de football, paniers de basket intérieurs et un panier extérieur, buts brésiliens, bancs et filets de protection

Yann informe les élus qu'il a rencontré plusieurs entreprises pour le projet d'aménagement du stade Auguste Graillet et partage les informations suivantes :

- Pour le city-stade

Un city-stade peut avoir plusieurs dimensions dont les principales sont 20X10m (comme celui de Rougemont-Le-Château) ou 25X12m (comme à Lachapelle-Sous-Rougemont). Un des prestataires rencontrés, Casal Sport, dispose d'une expérience de 25 ans dans la pose de city-stade et a déjà posé environ 1000 équipements. Leurs produits sont fabriqués en Alsace. Seul le sol synthétique est fabriqué en Belgique et aux Pays-Bas. Un city-stade est installé en 1 semaine de travail par 3 personnes. Il faut entre 6 à 8 semaines de délai entre la validation de la proposition et la pose de l'équipement. Le coût varie entre 35 000 et 50 000 euros Hors-taxes.

Yann va rencontrer d'autres fabricants et fera un retour lors de la prochaine séance.

4. Présentation du futur aménagement de l'ancien site APF

Accompagné de Monsieur Le Maire, les enfants ont pu découvrir le site de la future école primaire. Celle-ci sera constituée de 6 classes. L'abattage du séquoia, dont le tronc occupe encore aujourd'hui la cour de la future école, a beaucoup intéressé les élus. Ce tronc sera prochainement évacué vers les Etats-Unis où un artiste l'utilisera pour la réalisation d'une sculpture.

Monsieur Le Maire a également évoqué les autres projets liés au site : maison de santé, logements et implantation d'un bâtiment de l'IME de Saint Nicolas.

5. Continuité des travaux sur le projet autour de la protection des animaux

Faute de temps, ce temps de travail est reporté à la prochaine séance.

6. Quiz sur la connaissance du village

A l'aide d'un questionnaire préparé par Angélique et aux connaissances transmises par Alain au cours de la séance, deux équipes se sont affrontées autour de questions sur le village et le Territoire de Belfort. Les deux équipes ont gagné et chacun a reçu un lapin en chocolat.

Fin de séance : 12h00.

Le secrétaire de séance :

Yann REVERCHON



Le Maire,

M Alain FESSLER



